# ProvMB Logo_clr

# FORMULAIRE DE DEMANDE

**Ce document est offert en médias substituts, sur demande.**

Vous devrez peut‑être fournir des références ou d’autres documents à une date ultérieure, si votre candidature est retenue pour un examen plus en profondeur.

Le comité de sélection tiendra compte uniquement de l’information fournie dans ce formulaire pour déterminer si une candidature sera retenue pour une évaluation plus approfondie. **Votre lettre de présentation et votre curriculum vitæ pourraient être utilisés à des fins de présélection en plus du formulaire de candidature.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de l’annonce :** | 37522 |
| **Titre du poste** | Directeur général adjoint/directrice générale adjointe |
| **Ministères(s)** | Justice |
| **Lieu(x)** | Winnipeg (Manitoba) |

## PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

**(INFORMATION OBLIGATOIRE)**

|  |  |
| --- | --- |
| Prénom :      | Nom de famille :       |
| No de téléphone :       | Courriel :       |
| Adresse :       | Ville :       |
| Province :       | Pays :       | Code postal :       |

[ ] Je travaille actuellement pour le gouvernement du Manitoba (poste à durée déterminée, à temps plein ou ministériel).

## PARTIE 2 : CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION

**(INFORMATION OBLIGATOIRE)**

*Veuillez indiquer de quelle manière vous répondez à chaque critère de présélection établi pour ce poste, en donnant des exemples pertinents de votre expérience antérieure. Cette expérience peut comprendre des emplois, du travail bénévole et des études.* ***Votre réponse pour chaque critère de présélection ne doit pas dépasser 200 mots.*** *Des critères de sélection additionnels pourraient être examinés à un stade ultérieur pour les candidats choisis pour la prochaine étape du processus de sélection.*

|  |  |
| --- | --- |
| **CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION** | **Veuillez décrire comment vous répondez à chacun des critères de présélection, en donnant des exemples pertinents, au besoin.** ***Chaque réponse ne doit pas dépasser 200 mots.***  |
| 1. Vaste expérience dans un milieu juridique, y compris de la pratique du droit comme membre de la Société d’aide juridique du Manitoba ou d’un organisme directeur similaire.
 |       |
| 1. Vaste expérience de la gestion à un poste comportant des responsabilités importantes en matière de ressources humaines et fiscales dans un milieu syndiqué.
 |       |
| 1. Formation structurée en gestion des affaires dans le secteur public ou agencement équivalent d’études, de formation et d’expérience.
 |       |
| 1. Expérience en planification opérationnelle et en élaboration de politiques.
 |       |
| 1. Expérience en planification stratégique, y compris en gestion du changement, et en détermination de priorités d’après les objectifs organisationnels.
 |       |

## PARTIE 3 : DÉCLARATION RELATIVE À L’ÉQUITÉ EN MATIÈRE D’EMPLOI

**(FACULTATIVE)**

*Le gouvernement du Manitoba reconnaît l'importance de bâtir une fonction publique exemplaire qui est représentative de la population qu'elle sert et dans laquelle les diverses capacités, expériences, cultures, identités, langues et perspectives favorisent un service de qualité et un haut degré d'innovation.*

*Le gouvernement du Manitoba appuie des pratiques d'emploi équitables et encourage la représentation des groupes désignés (femmes, Autochtones, personnes handicapées et minorités visibles). Nous encourageons les candidats à déclarer.*

[*Cliquez ici pour obtenir plus de détails sur la Politique d’équité en matière d’emploi.*](http://www.gov.mb.ca/csc/policyman/equity.html)

**Veuillez cocher les cases pertinentes. Vous pouvez cocher plus d’une case.**

[ ]  FEMMES

[ ]  AUTOCHTONES

[ ]  PERSONNES HANDICAPÉES

[ ]  MINORITÉS VISIBLES

## PARTIE 4 : DÉCLARATION RELATIVE À LA PRÉFÉRENCE ACCORDÉE AUX ANCIENS COMBATTANTS

**(FACULTATIVE)**

*Le statut d’ancien combattant est pris en considération dans tous les concours où cela est jugé être dans l’intérêt public. Cette déclaration est facultative.*

[*Cliquez ici pour obtenir plus de détails sur la politique sur le traitement préférentiel des anciens combattants.*](http://www.manitoba.ca/csc/policyman/veterans.html)

[ ]  Je déclare avoir le statut d’ancien combattant.

## PARTIE 5 : DÉCLARATION DU DEMANDEUR

**(OBLIGATOIRE)**

|  |  |
| --- | --- |
| En déclarant « oui » dans la case à côté, je confirme que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont à ma connaissance exacts et complets à la date indiquée ci-dessous. Je comprends que toute déclaration fausse ou trompeuse et toute omission entraîneront le rejet de ma demande et pourraient constituer un motif de congédiement en cas d’obtention d’un emploi.  |  |
|  | Oui / Non |

Date :

**Nous remercions tous les candidats, mais nous ne communiquerons qu’avec les personnes choisies pour la prochaine étape du processus de sélection.**